



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25099656

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

28 JUIL. 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0784 800 769**

Nom

(en entier) : **DUODEV MANAGEMENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Jean Mermoz 1 bte 4 - 6041 Gosselies**

Objet de l'acte : Nomination d'un commissaire

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 05 juin 2025

4.6.NOMINATION D'UN COMMISSAIRE

Sur proposition du conseil d'administration, les actionnaires décident de renouveler le mandat du commissaire, la société RSM InterAudit SA, représentée par Monsieur Vincent Thyron, dont le mandat arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée générale et ce pour un nouveau terme de trois ans (exercices comptables 2025, 2026 et 2027) expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2027. Les honoraires annuels du mandat de commissaire sont fixés à 4.200 EUR ou 10.000 EUR hors TVA, indexés annuellement, auxquels s'ajoutent des frais forfaitaires de 4 %, avec un minimum de 400 EUR.

4.7.PROCURATIONS

L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame Aude MICHEL, avec faculté de subdéléguer ses pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément à l'article 2 :14 du Code des sociétés et des associations et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Mandataire Spécial
Aude Michel

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).